



CONCESSIONS ÉCHUES

Dans le cadre de la mise en conformité du cimetière, il apparaît que les concessions listées ci-dessous sont échues.

Emplacement	N° de concession	Date échéance	Concessionnaire
Terrain, Carré 2, N° 149	137	20/01/2026	GURTNER Fritz
Terrain, Carré 2, N° 150	134 bis	18/02/2024	SERVIGNAT Jean
Terrain, Carré 2, N° 88	135 bis	22/02/2024	FONTANA Fernand
Terrain, Carré 3, N° 333	143	05/05/2025	COMBIER Marie Camille Née SAUJOT
Terrain, Carré 3, N° 339	150	08/11/2025	BERTHET L. Maria Née BROCHET
Terrain, Carré 3, N° 362	261	04/12/2025	GALLON Patrice
Terrain, Carré 2, N°89	131 bis	28/11/2023	COTILLON Alexis

Au regard de l'article L.2223-15 du CGCT, les concessions à durée limitée sont renouvelables au prix du tarif en vigueur au moment du renouvellement au terme de la concession et dans les deux années après l'expiration de la précédente période.

À défaut du paiement de cette nouvelle redevance dans le délai légal imparti, le terrain concédé fait retour à la commune.

Nous remercions les personnes ayant des informations sur ces concessions de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

Le Maire,



Patrick BATTISTA

Le Maire certifie que le présent avis a été affiché aux portes du cimetière et de la Mairie le 23 février 2026

